



Délivrer une Assignation d' annulation de mariage

Par **nougatine17**, le **23/10/2013 à 22:10**

Bonjour,

Je souhaiterais que mon avocate délivre une Assignation d' annulation de mariage en parallèle une demande reconventionnelle pour faute ... Mais peut t' on le faire si la partie adverse à déjà déposé une demande de divorce?... Elle à fait acte de l' abus de faiblesse dont j' ai été victime ... De l' abandon du domicile alors que le conjoint était malade ...Non Assistance de Personne en Danger et voudrais faire un divorce pour faute ... Je lui ai demandé de faire acte du mariage frauduleux ... Et de demander des dommages et intérêts à mon mari... Je souhaiterais que la Carte de Résident de dix ans de mon mari ne soit plus renouvelée ... Etant victime d' un mariage gris ... Mais elle dit que seul les témoignages que j' aurais reçu serviront au court de la seconde audience ... Elle ne m' a pas proposé un second RDV ... Alors que la première audience de conciliation est dans ... Trois mois ... Je dois dire que je suis plutot surprise ... Merci de me répondre ... Nougatine

Par **JuLx64**, le **23/10/2013 à 22:15**

Vous ne pouvez pas à la fois divorcer et annuler le mariage, il faut choisir...

Par **nougatine17**, le **24/10/2013 à 09:59**

Bonjour,

Quitte à choisir délivrer
Une Assignation d' annulation de mariage
Mais
Peux t' elle délivrer
Une Assignation d' annulation de mariage
Meme si mon mari à déjà déposé une demande de divorce
auprès du TGI? Merci